

LE CONCOURS ALES AUDACE EST RELANCE'

Affûtez vos idées cet été ! Le 10^e concours économique Alès Audace, créé et porté par Alès Agglomération, s'ouvre à la rentrée. Les dossiers de candidature sont à retirer à partir du 29 août. 130 000 € de dotations seront répartis entre les lauréats.

Les porteurs de projet de toute la France sont invités à participer et, pour cela, deux conditions sont essentielles : être audacieux et venir développer son activité sur Alès Agglomération.

En parallèle du traditionnel concours général, le défi 2022 – sorte de concours dans le concours – est placé sous le thème de “la culture”, pour faire écho à la candidature d’Alès Agglomération au label “Capitale française de la culture 2024”.

Inscription du 29 août au 23 octobre

À chaque édition, ce sont 130 000 € de dotations qui sont distribués entre les lauréats, ce qui fait d’Alès Audace le concours économique le mieux doté de France.

Les candidatures pourront être déposées du 29 août au 23 octobre. Comme chaque année, le public aura aussi la possibilité de récompenser un finaliste (vote fin novembre, début décembre) avant la grande cérémonie de remise des prix qui est prévue au mois de décembre.

Retrait des dossiers de candidature à partir du 29 août sur www.ales-audace.fr



Ales 2022
Audace
Concours de projets audacieux

130 000 €
de dotation exceptionnelle*

Venez développer votre projet d'entreprise sur notre territoire

Du 29 août au 23 octobre
Candidatez
www.ales-audace.fr

défi culture

Ales
Agglomération
SUD INGENIEUX



*selon conditions sur www.ales-audace.fr